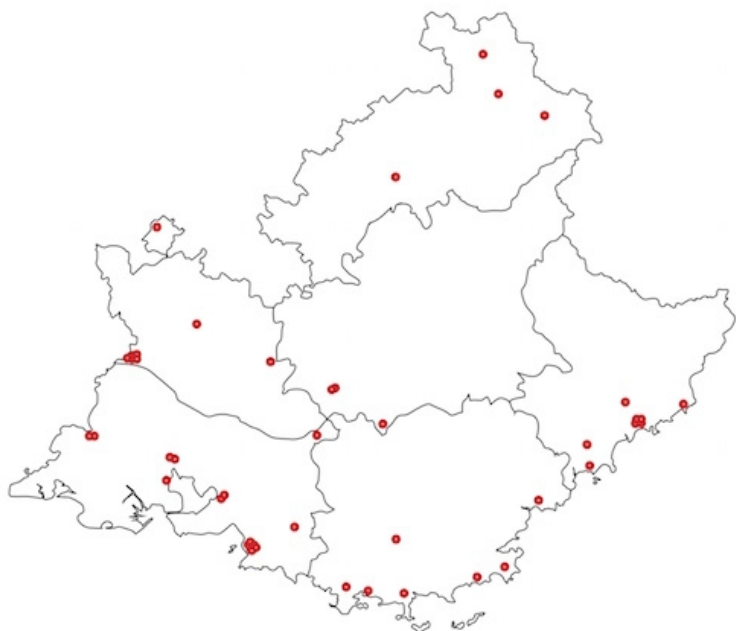


ARCHI- TECTURES

d'intérêt
public

EN

Provence
Alpes
Côte
d'Azur



1977-2017

40
ANS
LOI
SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017



40 ans d'architecture en 40 bâtiments

La loi de 1977 consacre la création et la qualité architecturale. L'architecture est désormais « d'utilité publique » ; parmi d'autres mesures, les CAUE sont créés et les concours rendus obligatoires.

Cette exposition montre comment la création architecturale a évolué au regard du cadre législatif. Le propos est structuré selon un découpage de la période qui distingue quatre décennies. Une quarantaine de réalisations architecturales, urbaines et paysagères en PACA, illustrées et commentées, feront référence aux grandes actions publiques caractéristiques de ces 4 décennies.

- . 1977-1987 : Qualité architecturale et projet partagé
- . 1987-1997 : Equipements et espaces publics des villes
- . 1997-2007 : Nouvelles infrastructures, patrimoine et requalification urbaine
- . 2007-2017 : Mondialisation, Métropoles et territoires durables

Un projet réunissant des structures de diffusion de la culture architecturale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette exposition a été réalisée à l'initiative du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA et des Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. Elle a été produite grâce au financement et la participation de la Direction régionale des affaires culturelles PACA ; la coordination est assurée par la Maison de l'architecture et de la ville PACA. D'autres structures sont associées au comité éditorial : l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et le Forum d'Urbanisme et d'Architecture de la Ville de Nice.

Les auteurs

Des spécialistes de l'histoire de l'architecture contemporaine dans notre région ont élaboré le contenu de cette exposition : Pascale Bartoli, Jean-Lucien Bonillo, Thierry Durousseau, Eve Roy.